

## Communiqué de presse

Impôts routiers et automobiles fédéraux en 2008: plus de 9,34 milliards de francs

# 2 milliards de francs pour le rail

**Berne, 07.05.09 – L’an passé les usagers de la route ont payé une fois de plus toute l’infrastructure routière et la majeure partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire. La Confédération a encaissé au total plus de 9,34 milliards de francs au titre des impôts routiers et automobiles, soit 370 millions de plus qu’en 2007.**

Les impôts que la Confédération prélève sur les carburants (impôt sur les huiles minérales), sur l’importation de véhicules (impôt automobile, droits de douane), pour l’utilisation du réseau routier suisse (RPLP, vignette autoroutière) ainsi que sur les chiffres d’affaires provenant de la vente de carburants, de véhicules et de pièces automobiles (TVA) ont dépassé 9,34 milliards de francs en 2008. Ce montant représente plus d’un sixième des recettes fiscales globales budgétisées pour la même année au niveau fédéral.

La Confédération a par ailleurs encaissé dans le passé, non encore dépensé mais thésaurisé dans la «caisse routière» 2,6 milliards de francs réunis par les usagers de la route et affectés à la route. Cette somme a été créditée en 2008 comme premier versement unique au nouveau fonds d’infrastructure (FI). L’an passé, la Confédération a déjà utilisé plus de 520 millions de francs de ce versement. Au total donc, la Confédération disposait donc en 2008 de 9,86 milliards de francs versés par les usagers de la route.

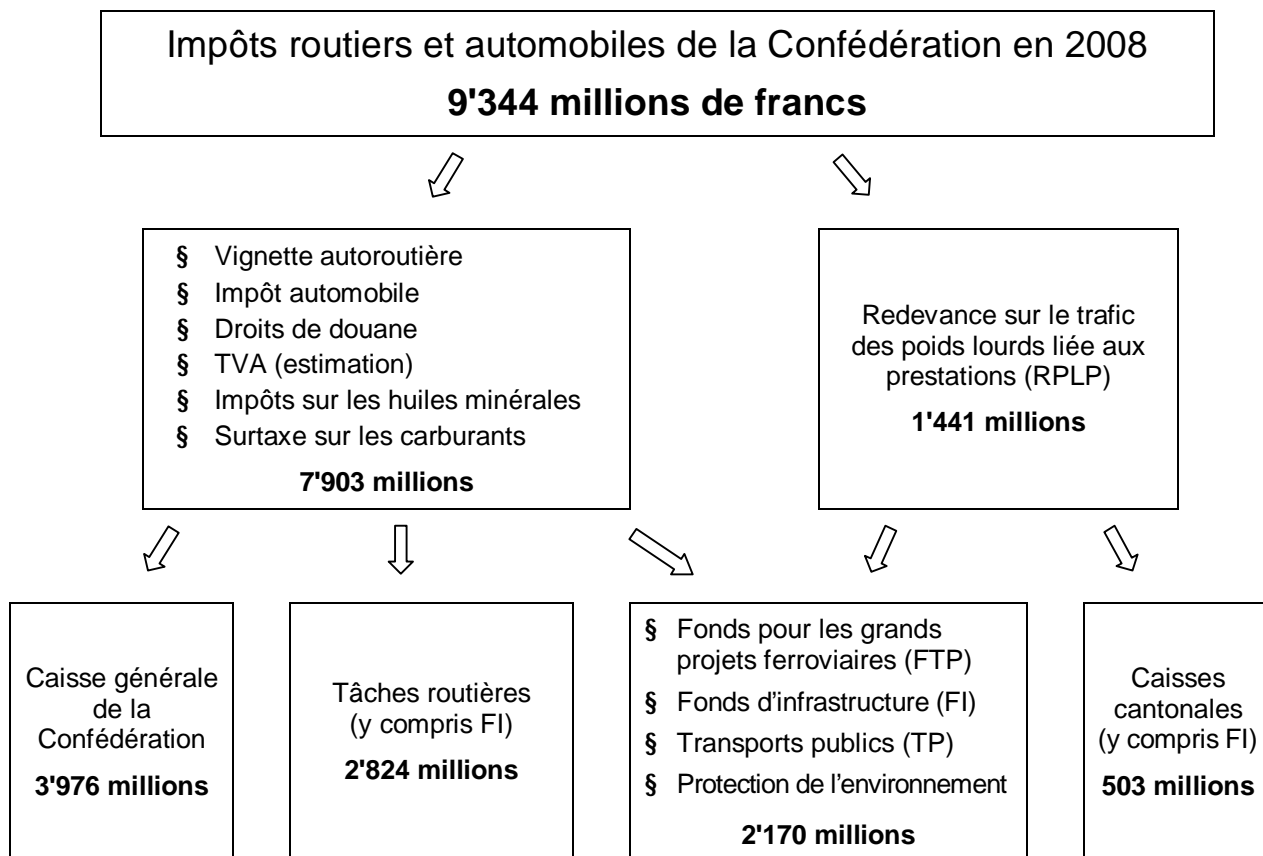
Environ 42% de ces 9,34 milliards de francs – soit près de 7,5% de la totalité des recettes fiscales fédérales budgétisées pour 2008 – sont revenus sans condition à la caisse générale de la Confédération. Un peu plus de 26% ont été utilisés à des tâches routières comme par exemple l’entretien, l’exploitation et l’aménagement des routes nationales. Environ 23% sont allés en majeure partie (un peu plus de 2 milliards de francs) au financement des grands projets ferroviaires (FTP) – Nouvelle ligne ferroviaire alpine NLFA, Rail 2000, mesures antibruit, raccordement de la Suisse orientale et de la Suisse romande au lignes ferroviaires européennes à grande vitesse (LGV) – et au trafic ferroviaire dans les agglomérations. Une part de 5% environ est revenue aux cantons au titre de leur participation au produit de la RPLP.

Le FI est intervenu pour la première fois en 2008: ce fonds alimenté par les taxes et redevances routières affectées à la route a distribué au total 1'537 millions de francs en 2008, soit 1'024 millions pour des tâches en rapport avec le trafic routier et 513 millions pour des projets ferroviaires dans les agglomérations. Malgré un prélèvement unique de 2,6 milliards de francs dans les provisions constituées au titre du financement spécial des routes, le niveau de ces réserves dépassait toujours 2,7 milliards de francs à la fin de l’an passé.

Conclusion: les usagers de la route (automobilistes, motocyclistes, transporteurs) financent non seulement l’infrastructure routière à proprement parler, mais apportent de surcroît une contribution notable à la réalisation de la nouvelle infrastructure ferroviaire. Une grande partie du produit des taxes et redevances routières n’étant pas affectée conformément à la Constitution fédérale, les usagers de la route ont aussi continué en 2008 de soulager notablement le budget de la Confédération.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l’organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d’usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d’automobiles; l’UPSA, l’Union professionnelle suisse de l’automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l’ASTAG (Association suisse des transports routiers).

## Présentation\* du financement de l'infrastructure routière et de la majeure partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire



Source: Département fédéral des finances; routesuisse

\* Pour la clarté de la présentation, il n'a pas été tenu compte d'environ 520 millions de francs comme source de financement. Cette somme provient du montant (2,6 milliards de francs) prélevé dans les provisions constituées au titre du financement spécial des routes et attribué début 2008 comme premier et unique versement au fonds d'infrastructure (FI).

## Utilisation (exprimé en pourcentage) des impôts routiers et automobiles de la Confédération en 2008

